

Séez, le 22 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE HAUTE TARENTEAISE – 19 juin 2017

Lundi 19 juin à Tignes s'est tenu le troisième conseil communautaire de l'année 2017, réunissant les élus des 8 communes de Haute Tarentaise.

Principaux sujets abordés



RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2016

- En début de séance, tous les responsables de service de la Communauté de Communes ont présenté aux élus le **rapport d'activités** de leur service : le bilan de l'année 2016 et les projets pour 2017-2018 ont été évoqués.

Les rapports d'activités de la maison funéraire et de l'abattoir ont également été présentés.

- Le Président M. PASCAL-MOUSSELARD a ensuite évoqué **la répartition du FPIC** (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes). Les élus ont décidé à l'unanimité de répartir ces sommes avec un régime dérogatoire.

- Les élus ont ensuite approuvé **les comptes de gestion et les comptes administratifs 2016** présentés par M. MATTIS, pour le budget principal, l'abattoir, la maison funéraire, et les transports.

- Concernant l'abattoir, le Président a demandé aux élus d'approuver **le montant de la part de redevance d'abattage** (30 € la tonne) et les tarifs HT de l'abattoir de Haute Tarentaise, identiques à ceux de l'année dernière.

- Dans le cadre du programme LEADER de l'APTV, ainsi qu'auprès du Conseil Départemental de la Savoie, **une aide financière à l'investissement peut être demandée pour l'abattoir**. Les élus ont donc autorisé le Président à solliciter ces subventions, qui permettraient notamment à la structure d'acheter de nouveaux équipements pour améliorer les règles de protections animales lors de l'abattage.

- Le Conseil Communautaire a ensuite été appelé à **attribuer le marché pour les travaux du Col de l'Iseran**, qui débiteront à la mi-juillet. Ainsi, il a été décidé que l'entreprise « Eurovia » prendrait en charge le lot « VRD », et que l'entreprise « Millet Paysage et Environnement » travaillerait sur le lot « Aménagements Paysagers ».

D'autre part, dans le cadre de ces travaux, le Président a demandé aux élus l'autorisation de demander des **subventions** auprès de l'Europe, de la Région et du Département de la Savoie. Les élus ont accepté à l'unanimité.



- La Région Auvergne Rhône-Alpes s'est récemment doté d'un nouvel outil contractuel, le Contrat Ambition Région (CAR). Signé avec les territoires, il vise à soutenir l'investissement public local, en accord avec les orientations stratégiques régionales dans le cadre d'un contrat fermé de trois ans (2017-2019). Un enveloppe a donc été attribuée au territoire, et la Communauté de Communes souhaite flécher les crédits régionaux vers 3 projets structurants pour son territoire : **l'aménagement de locaux pour l'Ecole de Musique, la création d'un itinéraire cyclable (voie verte) et la création de locaux enfance/jeunesse**. Lors du Conseil Communautaire, les élus ont donc validé cette stratégie du territoire.

- Les élus ont ensuite approuvé la délibération prise par le **SMITOM** concernant sa dissolution.

- L'Ecole de Musique de Haute Tarentaise souhaite promouvoir la pratique d'instruments à vent (cuivre et bois) en direction d'un public adulte, afin de faciliter notamment l'intégration au sein de l'harmonie municipale. Pour ce faire, il est proposé **la création d'un nouveau parcours d'apprentissage adulte** organisé de la manière suivante : un cours de technique instrumentale de groupe et un cours de pratique collective, pour un tarif à l'année de 300 €. M. GIRAUDY, Vice-Président à la Culture, a proposé ce nouveau parcours, que les élus ont approuvé.

- Ils ont également approuvé **la demande de subventions** auprès du Conseil Départemental au travers du Dispositif Contrat Territorial de Savoie, pour l'aménagement des locaux de la nouvelle Ecole de Musique.

- Mme VALLA, Vice-Présidente à la Jeunesse a ensuite présenté **les tarifs estivaux** (mini-séjours, séjours et activités) de l'Espace Jeunes et des Accueils de Loisirs (ALSH) de Bourg Saint Maurice, Tignes et Val d'Isère.

- Enfin, les élus ont décidé d'apporter leur soutien, au nom de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise, à la **candidature de la Ville de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été 2024**.

Les dates des prochains Conseils Communautaires vous seront communiquées prochainement. Ouverts à tous.

Retrouvez prochainement toutes les délibérations prises sur : www.hautetarentaise.fr

Rejoignez aussi notre page Facebook : Haute Tarentaise Communauté de Communes